



Bulletin trimestriel de conjoncture



Suivi de la conjoncture financière et bancaire
N° 151 – 1^{er} trimestre 2012

SOMMAIRE

<i>Methodologie</i>	3
1. Synthèse	5
2. L'enquête auprès des Etablissements de Crédit	9
3. Les actifs financiers de la clientèle non financière	11
<i>Les placements des ménages</i>	12
<i>Les disponibilités des entreprises</i>	13
4. Les passifs financiers de la clientèle non financière	14
4.1 Concours consentis par les établissements de crédit locaux	14
<i>L'endettement des ménages</i>	15
<i>L'endettement des entreprises</i>	16
4.2 Concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit	17
5. Risques sectoriels	18
6. Rappel des taux	20
6.1 Taux réglementés	20
6.2 Principaux taux de marché	20
6.3 Taux de l'usure	20
7. Monnaie fiduciaire	21
7.1 Emission mensuelle de billets euros	21
7.2 Emission mensuelle de pièces euros	21

MÉTHODOLOGIE

AVERTISSEMENT 1

Depuis le bulletin n° 145 (troisième trimestre 2010), un changement a été opéré dans la classification des établissements de crédit, en lien avec la réforme SURFI (Système Unifié de Reporting Financier) conduite par l'Autorité de Contrôle Prudentiel. Cette évolution vise à moderniser, tout en le simplifiant, le protocole de remise des déclarations réglementaires des établissements de crédit auprès du superviseur. Dorénavant, l'ancien périmètre « EC de la zone » (Etablissements de crédit) se voit enrichi de certains établissements anciennement « Hors Zone » et désormais classés « ECIL » (Etablissement de Crédit Installé Localement). A contrario, d'autres établissements de crédit précédemment répertoriés en « EC de la zone » ont été reclassés en « ECNIL » (Etablissement de Crédit Non Installé Localement) : l'AFD voit ainsi ses engagements intégrés parmi ceux des ECIL et, a contrario, les encours de crédit de la SOFIDER basculent dans ceux des ECNIL. Le critère d'implantation sur le territoire ayant ainsi été revu, les encours ECIL/ECNIL ont été logiquement affectés, en proportion égale mais en sens contraire, l'encours global de l'ensemble des établissements de crédit n'ayant quant à lui pas été modifié.

AVERTISSEMENT 2

En octobre 2011 un établissement implanté à Mayotte a fermé son agence locale. Ses encours étant désormais gérés par sa maison-mère à La Réunion, les données le concernant ont été reprises dans les séries présentées et sont désormais intégrées aux encours ECNIL.

1. Enquête

L'enquête de conjoncture, effectuée par l'IEDOM auprès des dirigeants des principaux établissements de crédit installés localement, est réalisée trimestriellement (6 établissements sont concernés).

Cette enquête comporte 14 questions visant à saisir, sous forme de flèches, les évolutions (passées ou prévues) relatives aux dépôts et aux crédits ainsi que les opinions relatives à la situation de différents indicateurs (produit net bancaire, commissions, charges d'exploitation, provisions, résultat, effectifs, climat social et environnement économique). Les réponses sont pondérées en fonction de l'importance de l'activité de l'établissement interrogé (selon la question, la pondération est effectuée par les encours de crédits ou les encours de dépôts). Les chiffres ainsi obtenus donnent une mesure synthétique de l'écart entre la proportion des dirigeants qui estiment qu'il y a eu progression ou qu'une situation est en amélioration et celle des dirigeants jugeant qu'il y a eu fléchissement ou qu'une situation est en dégradation.

2. Actifs financiers

Les actifs financiers présentés ici ne concernent que les dépôts dans les banques locales, à La Banque Postale et au Trésor Public. Ils ne recensent donc pas les placements de la clientèle locale auprès des établissements extérieurs.

Les placements liquides ou à court terme regroupent l'ensemble des produits immédiatement disponibles sans risque de perte en capital. Ils comprennent les comptes d'épargne à régime spécial (livrets A et bleus, livrets ordinaires, livrets jeunes, livrets d'épargne populaire, livrets de développement durable et comptes d'épargne logement) et les produits rémunérés au taux du marché monétaire (dépôts à terme, bons de caisse, certificats de dépôts et organismes de placement collectif en valeurs mobilières – OPCVM - monétaires).

L'épargne à long terme est constituée par les portefeuilles-titres, les OPCVM non monétaires, les plans d'épargne logement, les plans d'épargne populaire et les autres actifs (assurance-vie essentiellement). Les données présentées ici ne sont pas exhaustives. En effet, ces informations n'incluent que partiellement les encours de contrats d'assurance-vie souscrits auprès des établissements de crédit et ne comprennent pas les données relatives aux opérations des compagnies d'assurance intervenant dans l'île.

Les ménages regroupent les particuliers, les entrepreneurs individuels et les administrations privées. Les entreprises correspondent aux sociétés non financières. Enfin, les autres agents rassemblent les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations publiques locales, les administrations centrales et les administrations de sécurité sociale.

3. Passifs financiers

Dans les passifs financiers, sont présentés d'abord les crédits octroyés par les établissements de crédit locaux et ensuite les crédits accordés par l'ensemble des établissements de crédit.

Les établissements de crédit non installés localement et intervenant dans les DOM sont principalement la Caisse des Dépôts et Consignations, Dexia-Crédit Local de France, le Crédit foncier de France, la Caisse d'Aide sociale de l'Education nationale (CASDEN-Banque Populaire) et la Banque Européenne d'Investissement.

Les entrepreneurs individuels (EI) sont éclatés entre entreprises et ménages selon les types de crédit. Ainsi, les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs des entrepreneurs individuels sont comptabilisés dans les encours des ménages (avec les données des particuliers). Les autres catégories de crédit des EI ont été intégrées aux entreprises (avec la totalité des données des sociétés non financières).

Pour les entreprises (sociétés non financières ou entrepreneurs individuels selon les cas), les crédits d'exploitation regroupent les créances commerciales, les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et l'affacturage tandis que les crédits d'investissement comprennent les crédits à l'équipement et le crédit-bail.

Pour les ménages (particuliers, administrations privées et entrepreneurs individuels selon les cas), les crédits à la consommation rassemblent les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et le crédit-bail.

Les autres agents regroupent les sociétés d'assurance et fonds de pension ainsi que les administrations centrales et de sécurité sociale.

4. Service central des risques (SCR)

Le service central des risques (SCR) de la Banque de France recense, à partir d'un seuil déclaratif de 25 000 euros de crédits par guichet bancaire et par entité juridique, les encours de crédits distribués par les établissements de crédit implantés sur le territoire français, en faveur d'entités juridiques dont le siège social se situe dans les DCOM. Cette source d'information permet, même si elle n'est pas exhaustive, une analyse sectorielle des encours de crédit. Elle est complétée par les statistiques collectées mensuellement par l'IEDOM sur les encours de créances douteuses déclarés localement par les établissements de crédit à partir d'un encours de 10 000 euros ainsi que les arriérés sociaux d'un montant supérieur à 22 500 euros et transmis par la Caisse Générale de Sécurité Sociale.

1. SYNTHÈSE

1. Evolution conjoncturelle

CONTEXTE INTERNATIONAL

Début 2012, l'économie mondiale redémarre progressivement, mais la reprise est fragile, extrêmement inégale selon les régions et pourrait bien être compromise par la crise de la zone euro, selon la dernière édition des Perspectives économiques de l'OCDE.

Au premier trimestre, la croissance américaine, bien que positive à 0,5 %, diminue de 0,2 point par rapport au trimestre précédent, en raison d'une baisse des investissements des entreprises et des dépenses de l'état et malgré l'accélération de la demande des ménages. Parallèlement, le taux d'épargne est en recul, chutant de 4,5 % sur les trois derniers mois de 2011 à 3,9 % au premier trimestre 2012.

En Asie, le Japon renoue avec la croissance au premier trimestre 2012, à 1 %, après un recul de 0,5 % en 2011. La poursuite des efforts de reconstruction devrait stimuler temporairement l'activité et les exportations pourraient bénéficier de la croissance mondiale et de la dépréciation attendue du Yen. En Chine, la croissance est essentiellement imputable à l'investissement, public et privé. Au premier trimestre 2012, la croissance chinoise s'est ralentie à 8,1 % sur un an, soit le niveau le plus bas depuis le deuxième trimestre 2009. Sont en cause la faiblesse des exportations et le ralentissement du secteur de la construction.

Bien qu'ayant décéléré par rapport à la crête observée au lendemain de la crise, la croissance des pays en développement de la région Asie de l'Est et Pacifique reste forte.

Au premier trimestre 2012, l'activité économique de la zone euro s'est stabilisée à un faible niveau après une baisse du PIB de 0,3 % au quatrième trimestre 2011. La consommation des ménages est restée stable et les exportations ont quant à elles progressé de 1 %. La confiance des entreprises et des ménages est ténue, les marchés de capitaux sont tendus et les conséquences négatives de l'assainissement budgétaire sur la croissance à court terme risquent d'être lourdes, particulièrement dans les pays les plus durement touchés par la crise.

Avec les replis d'activité enregistrés au premier trimestre 2012, le nombre de pays entrant en récession technique¹ s'accroît, un phénomène qui touche évidemment la zone euro mais aussi le Royaume-Uni. Exception au sein d'une Europe déprimée, l'économie allemande a renoué avec la croissance au premier trimestre 2012 (+0,5 % sur le trimestre), grâce notamment aux exportations et à la consommation des ménages. Le niveau de l'activité économique n'a quasiment pas évolué en France au cours des quatre derniers trimestres (+0,3 % sur un an). Le premier trimestre 2012 est resté dans cette tonalité, la croissance restant atone. Le taux de chômage en France a progressé de 0,3 point au premier trimestre 2012 pour atteindre 10 % de la population active en France entière (DOM compris) et 9,6 % en seule métropole.

Le marché interbancaire enregistre un repli au premier trimestre 2012. Selon le rapport trimestriel de juin 2012 de la Banque des règlements internationaux, les banques ont enregistré le plus fort recul de leurs créances internationales depuis celui qui avait suivi la chute de Lehman Brothers au quatrième trimestre 2008. Ce repli est imputable notamment à la réduction de l'exposition des banques internationales aux établissements financiers de la zone euro.

Lors de sa réunion du 6 juin 2012, le Conseil des Gouverneurs de la BCE a décidé de laisser son taux directeur inchangé (à 1 %). Il a par ailleurs décidé de continuer à conduire ses opérations principales de refinancement sous la forme d'appels d'offres à taux fixe, la totalité des soumissions étant servie, « aussi longtemps que nécessaire et au moins jusqu'au 15 janvier 2013 ». M. Draghi, Président de la BCE, a souligné lors de sa conférence de presse que « la croissance économique reste faible dans la zone euro, dans un contexte de renforcement de l'incertitude qui pèse sur la confiance et le climat, entraînant une accentuation des risques à la baisse sur les perspectives économiques ».

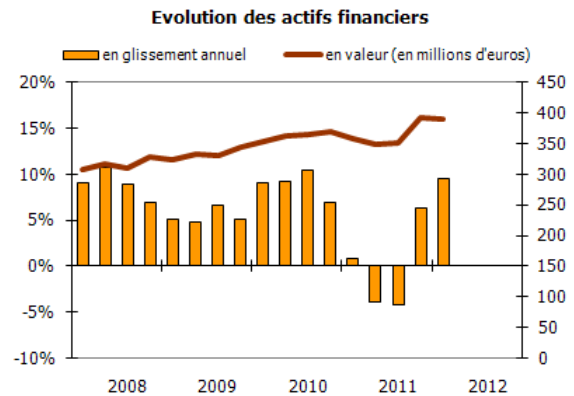
Les annonces successives de mauvais résultats macroéconomiques continuent de se répercuter sur les marchés de matières premières. Toutes les familles de produits sont concernées et d'abord le pétrole qui, pour la première fois depuis janvier 2011, passe sous la barre des 100 \$ au 1er juin 2012. Les cours pourraient continuer leur repli au second semestre car à la faiblesse de la demande, résultat de l'essoufflement des économies européenne, américaine et chinoise, s'ajoute un accroissement de l'offre. Les douze États membres de l'Opep se réunissent le 14 juin 2012, la réduction des quotas sera probablement évoquée.

¹ Deux trimestres consécutifs de contraction du PIB.

CONTEXTE LOCAL

1.1 Les actifs financiers : collecte de dépôts en légère baisse après une fin d'année 2011 dynamique.

Après un dernier trimestre 2011 en forte hausse (+12 %), le volume d'épargne collectée s'inscrit en légère baisse au 1^{er} trimestre 2012 avec -0,4 % (soit - 1,5 million d'euros). L'encours global des **actifs financiers** détenus à Mayotte s'établit à **391 millions d'euros**. Sur un an, l'encours progresse de 9,5 % (+33,9 millions d'euros), après +6,3 % en 2011 (+23,4 millions d'euros).

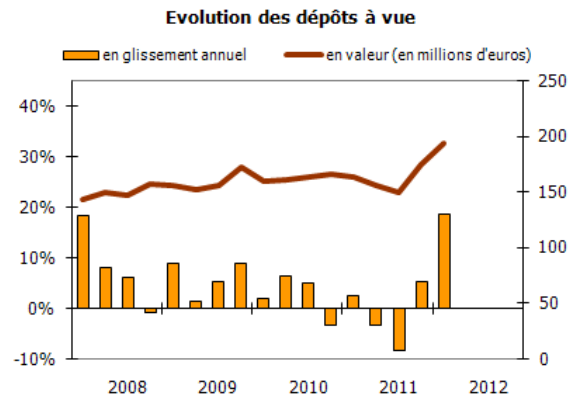


La légère contraction observée au 1^{er} trimestre est liée au repli de l'épargne détenue par les **entreprises** (-3,6 %) dont l'encours diminue de 4,5 millions d'euros, après avoir enregistré une hausse sensible (+27,5 %, soit +27,3 millions d'euros) au dernier trimestre 2011. L'encours détenu localement par les entreprises s'établit à 121,9 millions d'euros.

Si les actifs détenus par les **ménages** (202,7 millions d'euros) sont stables au 1^{er} trimestre (+0,2 % après +4,4 % le trimestre précédent), ceux détenus par les **autres agents** (sociétés d'assurance, administrations centrales ou de sécurité sociale,...) progressent de 4 % (soit +2,5 millions d'euro), après +10,7 % au trimestre précédent. L'encours atteint 66,2 millions d'euros au 31 mars 2012.

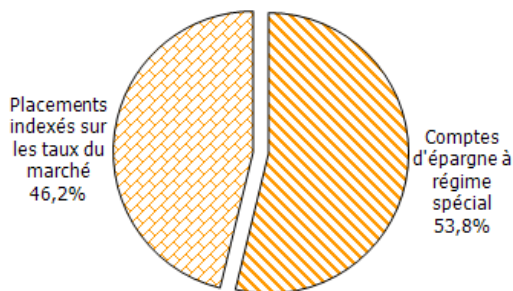
La répartition des actifs par nature évolue sensiblement ce trimestre : les dépôts à vue représentent désormais 50% de l'ensemble contre 45 % au précédent trimestre, le poids des placements liquides ou à court terme passe à 34 % de l'ensemble (contre 39 % fin 2011) et l'épargne à long terme gagne un point avec 16 %.

Les **dépôts à vue** enregistrent une nouvelle progression de leurs encours : +10,5 % (soit +18,4 millions d'euros) après +17 % au dernier trimestre 2011 (+25,4 millions d'euros). Au 31 mars 2012, l'encours total atteint 193,2 millions d'euros, en hausse de 18,6 % sur un an.

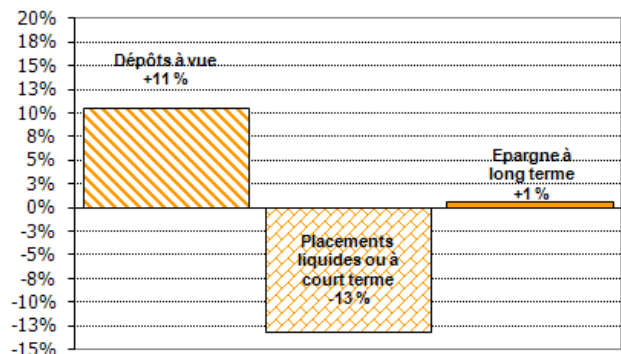


Les **placements liquides ou à court terme** connaissent a contrario une décollecte de plus de 20 millions d'euros sur le 1^{er} trimestre 2012 (soit -13,2 %, après +11,3 % au dernier trimestre 2011). Ils s'établissent à 133,6 millions d'euros. L'origine de cette évolution se trouve dans la récupération en compte courant par une administration locale, de capitaux investis sur des comptes à terme arrivés à échéance.

Structure des placements liquides ou à court terme



Evolution par rapport au 4ème trimestre 2011



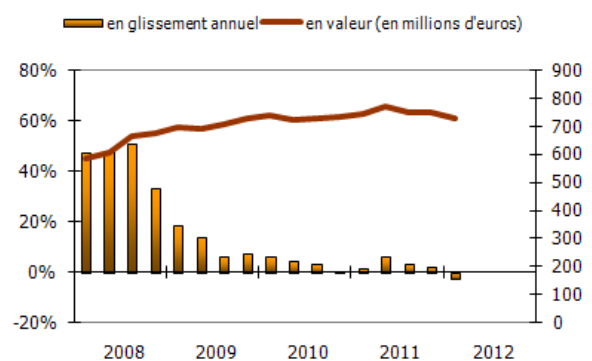
Enfin, l'épargne à long terme progresse timidement au 1^{er} trimestre 2012 (+0,5 %, après +1,7 % au quatrième trimestre 2011) et s'établit à 64 millions d'euros. Sa répartition par agents évolue peu par rapport au trimestre précédent: les ménages en détiennent toujours la quasi-totalité (99,3 %), essentiellement en contrats d'assurance-vie (57 %, contre 59 % précédemment), en plans d'épargne logement (32 %, contre 30 %) et en supports d'épargne collective -OPCVM non monétaires constitués de Sicav et de Fcp- (9 %, inchangé), le reliquat se trouvant dans les portefeuilles-titres et d'autres comptes d'épargne (3 %).

1.2 Les passifs financiers : légère contraction de l'encours global de crédit.

Au 31 mars 2012, l'encours brut total de crédit octroyé par l'ensemble des établissements de crédit intervenant à Mayotte s'établit à **774 millions d'euros**, en repli de 1,8 % sur le trimestre (après -0,3 % au 31 décembre 2011). Entre mars 2011 et mars 2012, l'encours s'est contracté de 0,5 % (contre +3,4 % sur l'ensemble de l'année 2011).

A 774 millions d'euros au 31 mars, l'encours total de crédit sain est pour le troisième trimestre consécutif en repli (-1,8 %). Le taux de croissance annuel de l'encours de crédit sain (graphique ci-contre) devient négatif pour la 1^{ère} fois depuis décembre 2004. Il enregistre une variation de -1,6 % sur la période (contre +1,3 % entre mars 2010 et mars 2011). Le taux de créances douteuses reste stable à 5,1 %. Pour le troisième trimestre consécutif, les concours aux entreprises sont en repli au 31 mars de 1,1 % (soit -2,9 millions d'euros), après une baisse de 3,6 % au quatrième trimestre 2011. Les concours aux ménages et aux collectivités enregistrent tous deux une légère progression ce trimestre, avec respectivement +1 % (soit +2,4 millions d'euros) et +1,5 % (soit +2,6 millions d'euros). Enfin, et bien que des variations de cette ampleur aient déjà été observées, les concours accordés aux autres agents accusent une baisse de 22,4 % au premier trimestre (-15,4 millions d'euros). Ils s'établissent à 53,3 millions d'euros.

Evolution de l'encours de crédit sain de l'ensemble des EC

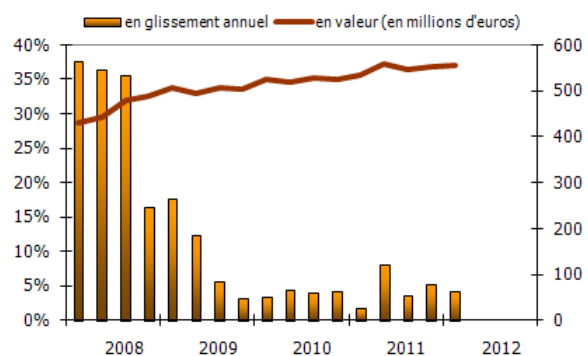


Les crédits aux entreprises, aux ménages et aux collectivités locales représentent respectivement 35 %, 34 % et 24 % de l'encours de crédit sain. Le solde est détenu par les « autres agents » (sociétés d'assurance, administrations centrales ou de sécurité sociale, etc.).

Au 31 mars 2012, le montant total des concours bruts octroyés par les établissements de crédit installés localement (ECIL) s'élève à **590 millions d'euros**, en hausse de 0,4 % sur le trimestre (après +1,7 % au quatrième trimestre 2011). Entre mars 2011 et mars 2012, l'encours progresse de 5,3 % (contre +2,5 % entre mars 2010 et mars 2011).

A 590 millions d'euros, l'encours de crédit sain progresse de 0,5 % au 1^{er} trimestre, après +1,4 % au quatrième trimestre 2011. Sur un an, son taux de croissance est de 4,2 % (contre +1,8 % entre mars 2010 et mars 2011). Le taux de créances douteuses, à 5,7 % au 31 mars, affiche quant à lui une première diminution de 0,1 point après trois hausses successives. Par rapport au 31 mars 2011, il progresse cependant de 1 point (contre +0,6 point entre mars 2010 et mars 2011). Enfin, au 31 mars 2012, le taux de provisionnement ressort à 44,3 % (contre 39,8 % au trimestre précédent).

Evolution de l'encours de crédit sain des établissements locaux

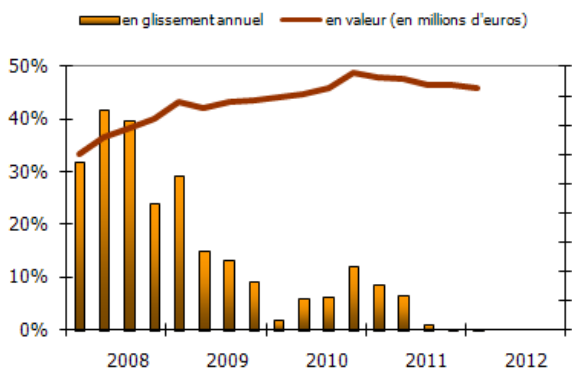


Les concours aux entreprises (230,7 millions d'euros) représentent 41 % du total de l'encours de crédit sain (42 % au trimestre précédent). Si ceux-ci fléchissent légèrement au 1^{er} trimestre (-0,8 %, soit -1,9 million d'euros), ils affichent a contrario une reprise sur un an : +0,6 % entre mars 2011 et mars 2012 après -0,4 % entre décembre 2010 et décembre 2011. Dans le contexte d'atonie de l'économie mahoraise, la

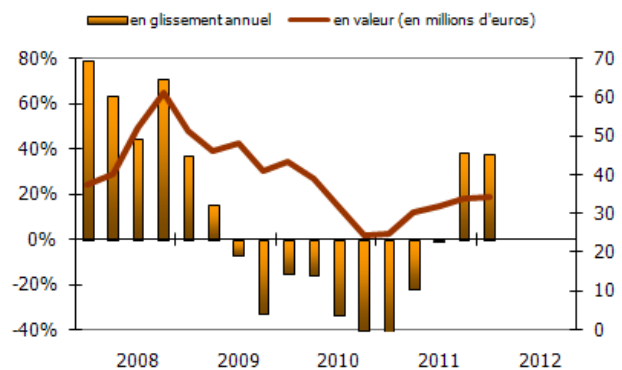
contraction des crédits d'investissement (165 millions d'euros) observée depuis cinq trimestres consécutifs, s'est poursuivie au premier trimestre 2012 (-0,9 %, après -0,2 % précédemment). Entre mars 2011 et mars 2012, l'encours s'est contracté de 4,1 % (après -5,3 % entre décembre 2010 et décembre 2011). Ces crédits sont constitués à 99 % de crédits à l'équipement, le solde étant représenté par les financements en crédit-bail.

En rupture avec la tendance baissière amorcée fin 2008 (graphique ci-après), les financements à court terme des entreprises repartent à la hausse depuis le deuxième trimestre 2011 : avec un encours de 34,2 millions d'euros, les crédits d'exploitation progressent de 0,9 % au 1^{er} trimestre (après +7 % au trimestre précédent). L'encours s'étoffe de 9,3 millions entre mars 2011 et mars 2012 (soit +37,5 %, après +38,6 % entre décembre 2010 et décembre 2011). Les comptes ordinaires débiteurs (21 % des crédits d'exploitation) sont en hausse de 20,3 % sur le trimestre. Représentant 7,3 millions d'euros, ils progressent de 7,1 % sur un an.

Evolution des crédits d'investissement



Evolution des crédits d'exploitation



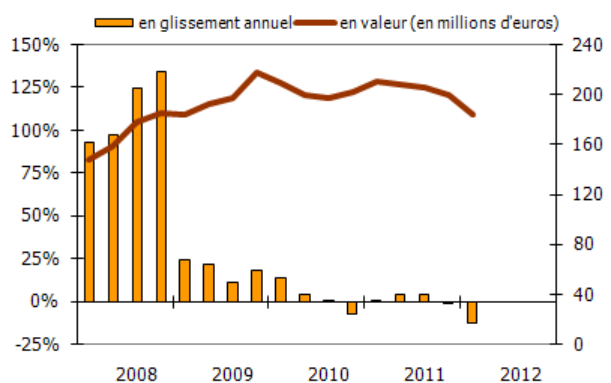
Les **concours aux ménages** s'élèvent à 230,8 millions d'euros. Avec 0,7 % de hausse au 1^{er} trimestre, ils enregistrent un quatrième trimestre de progression même si leur croissance décélère (respectivement 2,4 %, 0,7 % et 1,2 % aux deuxième, troisième et quatrième trimestres 2011). Plus de 53 % des concours aux ménages sont des crédits à l'habitat (122,9 millions d'euros). En hausse de 1,5 % au 1^{er} trimestre, ils conservent une progression dynamique de +7,5 % sur un an (après +5 % en 2011).

Enfin, dans le contexte de difficultés des finances publiques locales, la croissance de l'encours de **crédit des collectivités locales** (87,5 millions d'euros, soit 16 % de l'ensemble des concours aux ECIL) décélère au 1^{er} trimestre : +3,2 % après +4,9 % précédemment. Les crédits d'exploitation, qui ont été multipliés par 2,7 au quatrième trimestre (8,3 millions d'euros), croissent encore de 27,3 % au 1^{er} trimestre 2012 (10,5 millions d'euros). Ils sont, au 31 mars 2012, constitués à 48 % de crédits de trésorerie et à 52 % des comptes ordinaires débiteurs. Enfin, les crédits d'investissement progressent également au 1^{er} trimestre avec +1,8 %, à 75,8 millions d'euros. L'évolution sur un an s'avère toujours dynamique avec +17,7 % après +51,6 % entre décembre 2010 et décembre 2011.

A fin mars 2012, l'encours brut de crédit des **établissements de crédit non installés localement (ECNIL)** se situe à **184 millions d'euros**, en retrait de 8,1 % sur le trimestre (après -5,7 % au quatrième trimestre). Sur un an, il enregistre une nouvelle contraction de 15,4 % (après -4,5 % entre décembre 2010 et décembre 2011).

Le volume d'affaires des ECNIL représente un peu moins de 24 % de l'ensemble des concours consentis sur la place de Mayotte à fin mars. Les ECNIL sont sollicités essentiellement par les collectivités locales dont ils financent 50 % des besoins. En comparaison, ils ne couvrent que 11 % des besoins de financement des entreprises.

Evolution de l'encours de crédit brut des ECNIL



2. Les risques recensés au SCR

A fin mars 2012, l'encours total des risques recensés par le Service central des risques (SCR) de la Banque de France sur les entreprises de Mayotte (ainsi que les administrations publiques et autres personnes morales) s'élevait à 612 millions d'euros, en hausse de 3,6 % sur le trimestre (après une hausse de 4,1 % au précédent trimestre).

Quatre des vingt secteurs d'activité concentrent les deux-tiers des engagements répertoriés par le SCR sur Mayotte (à partir du seuil déclaratif de 25 000 euros de crédits par guichet bancaire et par entité juridique), soit un encours de plus de 400 millions d'euros : administrations publiques (29,9 % de l'ensemble), en hausse de 3,8 % au 1^{er} trimestre 2012 ; activités immobilières (18 %), en repli de 2,5 % ; commerce, réparation d'automobiles et de motocycles (9,5 %), en baisse de 1,5 % et santé humaine et action sociale (8,3 %), en baisse de 13,4 %.

3. Perspectives

Les **soldes d'opinions des dirigeants des établissements de crédit**, interrogés par l'IEDOM au deuxième trimestre 2012 font état de perspectives nuancées pour le troisième trimestre, ceci dans le sillage d'un début d'année qui semble avoir laissé le secteur en proie à l'attentisme.

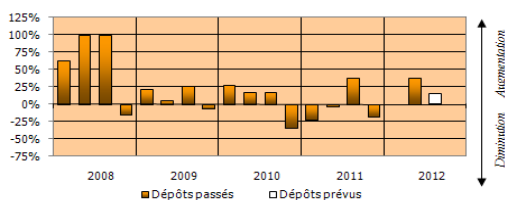
Si le niveau de collecte des dépôts ne semble pas être à la hauteur des attentes exprimées par les dirigeants, il semble faire preuve de résistance dans la mesure où les perspectives pour le troisième trimestre 2012 sont encore légèrement favorables.

En matière d'octroi de crédits, les opinions relatives à l'évolution du financement des entreprises semblent quant à elles bien orientées à l'approche du troisième trimestre, en particulier sur les financements à moyen-long terme destinés à l'équipement des entreprises qui recueille une majorité d'opinions favorables. Les anticipations ressortent également positives s'agissant des crédits à destination des ménages, en particulier dans le secteur du financement de l'habitat.

Enfin, comme à leur habitude, les établissements de crédit demeurent vigilants sur l'évolution du climat social et de l'environnement économique et financier, tant au plan local qu'international.

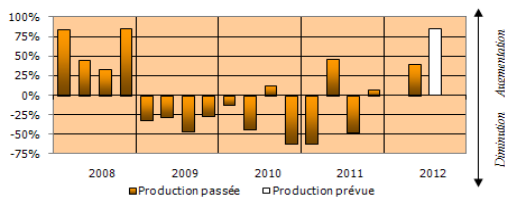
2. L'ENQUÊTE AUPRÈS DES ETABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Collecte des dépôts

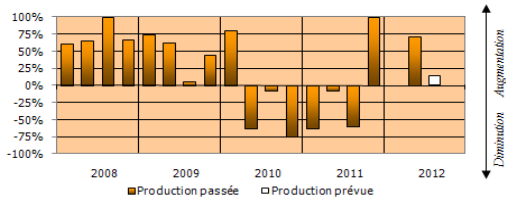


**Soldes d'opinions des dirigeants
(Banque de La Réunion, BFC-OI, Banque Postale, BRED-BP, CRCA)**

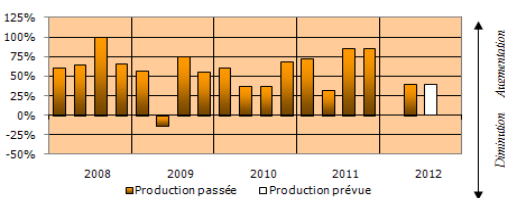
Crédits d'équipement aux entreprises



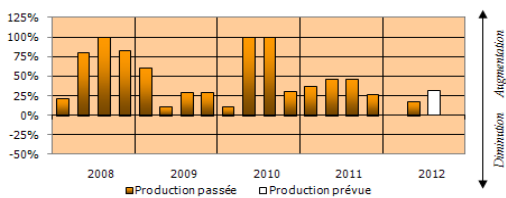
Crédits d'exploitation aux entreprises



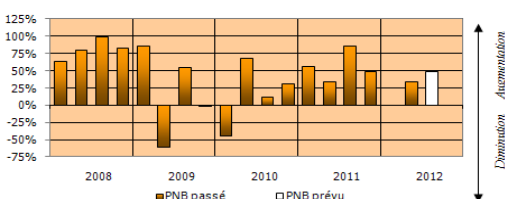
Crédits à l'habitat des particuliers



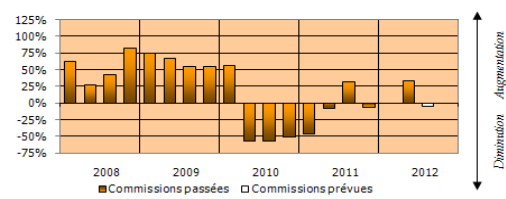
Crédits à la consommation des particuliers



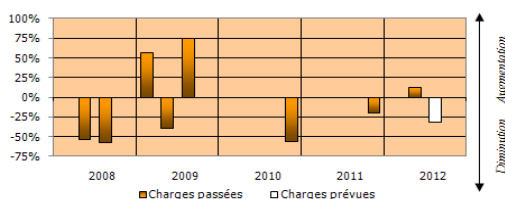
Produit net bancaire



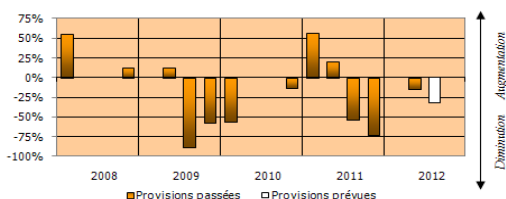
Commissions



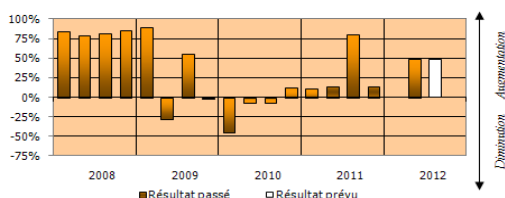
Charges d'exploitation



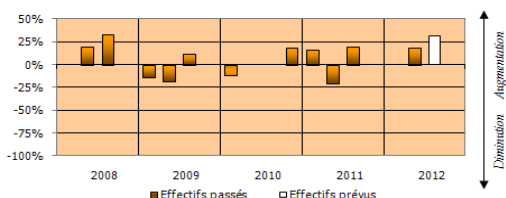
Coût du risque



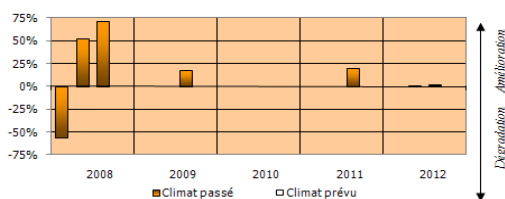
Résultat



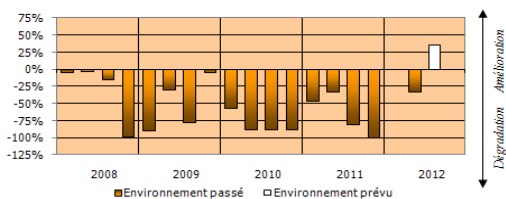
Effectifs



Climat social



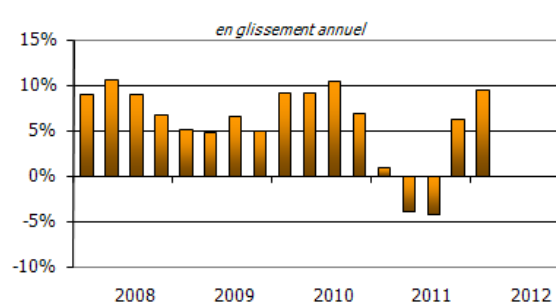
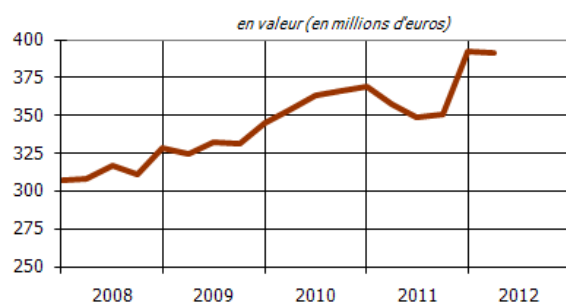
Environnement économique



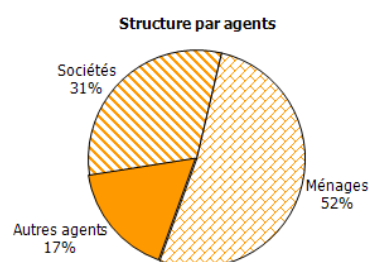
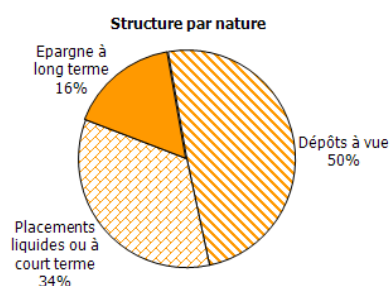
2. LES ACTIFS FINANCIERS DE LA CLIENTÈLE NON FINANCIÈRE

	Montants en millions au										Variations	
	31-mars-07	31-mars-08	31-mars-09	31-mars-10	31-mars-11	30-juin-11	30-sept-11	31-déc-11	31-mars-12	1 an	1 trim.	
Sociétés	77,127	76,280	79,488	96,022	105,776	93,902	99,154	126,465	121,919	15,3%	-3,6%	
Dépôts à vue	42,908	59,402	67,748	66,444	74,378	64,445	62,321	78,274	73,409	-1,3%	-6,2%	
Placements liquides ou à court terme	34,071	16,718	11,583	29,404	31,221	29,286	36,652	48,028	48,334	54,8%	0,6%	
Comptes d'épargne à régime spécial	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,002	0,005	-	158,5%	
Placements indexés sur les taux du marché	34,071	16,718	11,583	29,404	31,221	29,286	36,652	48,026	48,329	54,8%	0,6%	
<i>dont comptes à terme</i>	4,636	4,841	6,359	9,041	6,687	10,154	19,465	24,820	28,281	322,9%	13,9%	
<i>dont OPCVM monétaires</i>	2,042	1,814	2,067	1,963	12,769	10,727	8,582	7,601	7,443	-41,7%	-2,1%	
<i>dont certificats de dépôts</i>	26,830	9,185	3,157	18,400	11,765	8,405	8,605	15,605	12,605	7,1%	-19,2%	
Épargne à long terme	0,148	0,160	0,157	0,174	0,177	0,171	0,181	0,163	0,176	-0,4%	7,9%	
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	0,047	0,067	0,068	0,069	0,069	0,069	0,070	0,051	0,051	-26,5%	-0,5%	
Ménages	125,347	152,411	170,779	182,377	192,835	198,107	193,622	202,229	202,716	5,1%	0,2%	
Dépôts à vue	49,213	55,617	58,958	59,835	61,420	64,147	60,641	64,373	59,834	-2,6%	-7,1%	
Placements liquides ou à court terme	52,303	58,285	70,866	65,278	69,688	71,717	70,771	74,583	79,284	13,8%	6,3%	
Comptes d'épargne à régime spécial	38,700	44,204	54,643	57,329	61,465	63,481	62,153	65,456	68,716	11,8%	5,0%	
<i>Livrets ordinaires</i>	36,345	41,707	48,188	42,506	46,907	48,147	46,483	48,068	50,037	6,7%	4,1%	
<i>Livrets A et bleus</i>	0,000	0,000	3,193	6,389	10,312	10,881	11,223	12,642	13,803	33,9%	9,2%	
<i>Livrets jeunes</i>	0,037	0,041	0,078	0,136	0,233	0,231	0,202	0,242	0,246	5,4%	1,4%	
<i>Livrets d'épargne populaire</i>	0,021	0,000	0,032	5,175	0,035	0,034	0,036	0,028	0,036	3,4%	28,4%	
<i>CODEVI</i>	0,096	0,096	0,176	0,259	0,310	0,357	0,374	0,421	0,411	32,8%	-2,4%	
<i>Comptes d'épargne logement</i>	2,201	2,360	2,976	2,864	3,668	3,832	3,836	4,054	4,183	14,0%	3,2%	
Placements indexés sur les taux du marché	13,603	14,081	16,223	7,949	8,223	8,236	8,618	9,128	10,568	28,5%	15,8%	
<i>dont comptes à terme</i>	8,083	11,178	14,919	6,739	7,373	7,596	7,948	7,889	9,168	24,4%	16,2%	
<i>dont bons de caisse</i>	3,142	2,086	0,730	0,348	0,237	0,000	0,000	0,020	0,018	-92,4%	-10,0%	
<i>dont OPCVM monétaires</i>	2,378	0,817	0,574	0,862	0,614	0,640	0,670	1,219	1,382	125,1%	13,4%	
Épargne à long terme	23,831	38,509	40,955	57,264	61,727	62,242	62,210	63,273	63,598	3,0%	0,5%	
<i>Plans d'épargne logement</i>	10,863	11,570	12,594	11,129	17,974	18,239	18,426	19,141	20,054	11,6%	4,8%	
<i>Plans d'épargne populaire</i>	0,282	0,248	0,181	4,211	0,181	0,181	0,181	0,187	0,188	4,2%	0,6%	
<i>Autres comptes d'épargne</i>	0,041	0,034	0,037	0,462	0,048	0,060	0,092	0,077	0,087	80,8%	14,2%	
<i>Portefeuille-titres</i>	0,542	0,250	0,165	0,785	1,328	0,991	0,767	0,910	1,213	-8,7%	33,3%	
<i>OPCVM non monétaires</i>	2,592	3,012	3,621	4,648	5,797	5,854	5,630	5,452	5,607	-3,3%	2,8%	
<i>Contrats d'assurance-vie</i>	9,511	23,395	24,357	36,029	36,398	36,917	37,114	37,506	36,448	0,1%	-2,8%	
Autres agents	80,241	79,750	73,969	75,409	58,371	56,994	57,535	63,668	66,217	13,4%	4,0%	
Dépôts à vue	28,945	28,315	29,375	32,804	27,141	27,131	26,495	32,180	59,958	120,9%	86,3%	
Placements liquides ou à court terme	38,022	38,161	31,320	29,265	31,014	29,642	30,807	31,241	6,002	-80,6%	-80,8%	
Comptes d'épargne à régime spécial	1,357	1,427	1,706	2,993	3,579	2,769	2,884	2,895	3,182	-11,1%	9,9%	
Placements indexés sur les taux du marché	36,665	36,734	29,614	26,272	27,435	26,873	27,923	28,345	2,819	-89,7%	-90,1%	
<i>dont comptes à terme</i>	35,473	35,254	28,347	25,880	27,435	26,873	27,923	28,345	2,815	-89,7%	-90,1%	
Épargne à long terme	13,274	13,274	13,274	13,340	0,215	0,221	0,234	0,247	0,257	19,4%	4,0%	
TOTAL	282,715	308,441	324,236	353,808	356,982	349,002	350,311	392,363	390,852	9,5%	-0,4%	
Dépôts à vue	121,066	143,334	156,081	159,083	162,939	155,723	149,456	174,827	193,201	18,6%	10,5%	
Placements liquides ou à court terme	124,396	113,164	113,769	123,947	131,924	130,645	138,230	153,852	133,619	1,3%	-13,2%	
Comptes d'épargne à régime spécial	40,057	45,631	56,349	60,322	65,044	66,250	65,037	68,353	71,903	10,5%	5,2%	
Placements indexés sur les taux du marché	84,339	67,533	57,420	63,625	66,880	64,395	73,194	85,499	61,716	-7,7%	-27,8%	
Épargne à long terme	37,253	51,943	54,386	70,778	62,119	62,634	62,624	63,684	64,032	3,1%	0,5%	

Ensemble des actifs financiers



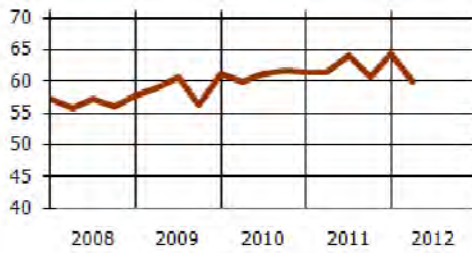
Structure des actifs financiers au 31 mars 2012



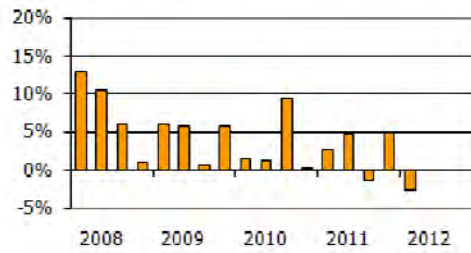
Evolution des placements des ménages

Dépôts à vue

en valeur (en millions d'euros)

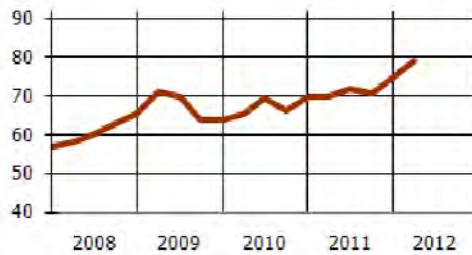


en glissement annuel

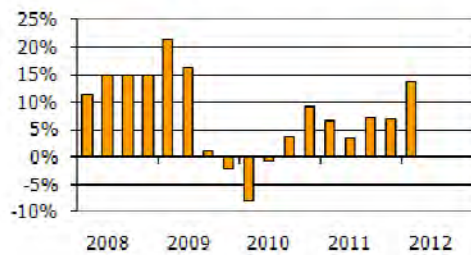


Placements liquides ou à court terme

en valeur (en millions d'euros)

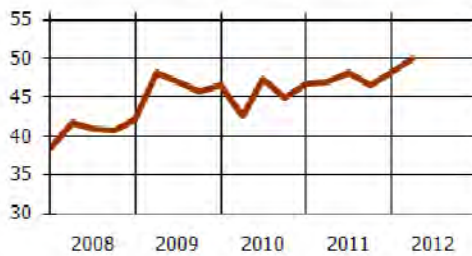


en glissement annuel

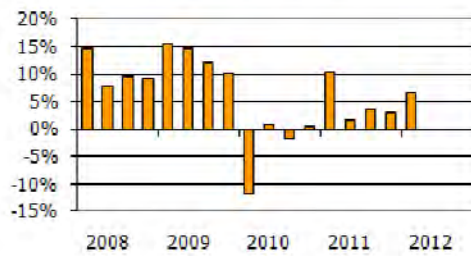


Livrets ordinaires

en valeur (en millions d'euros)

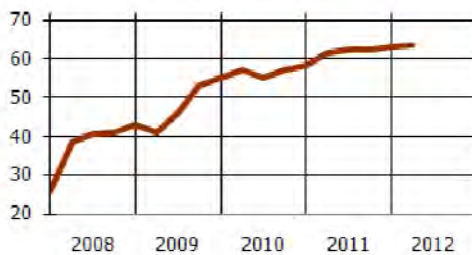


en glissement annuel

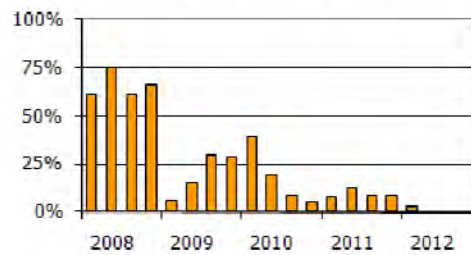


Epargne à long terme

en valeur (en millions d'euros)



en glissement annuel

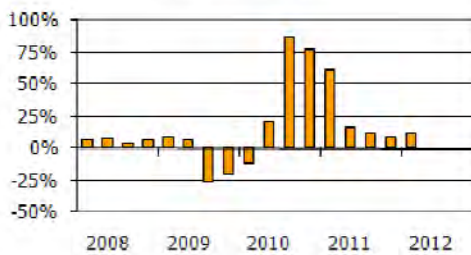


Plans d'épargne logement

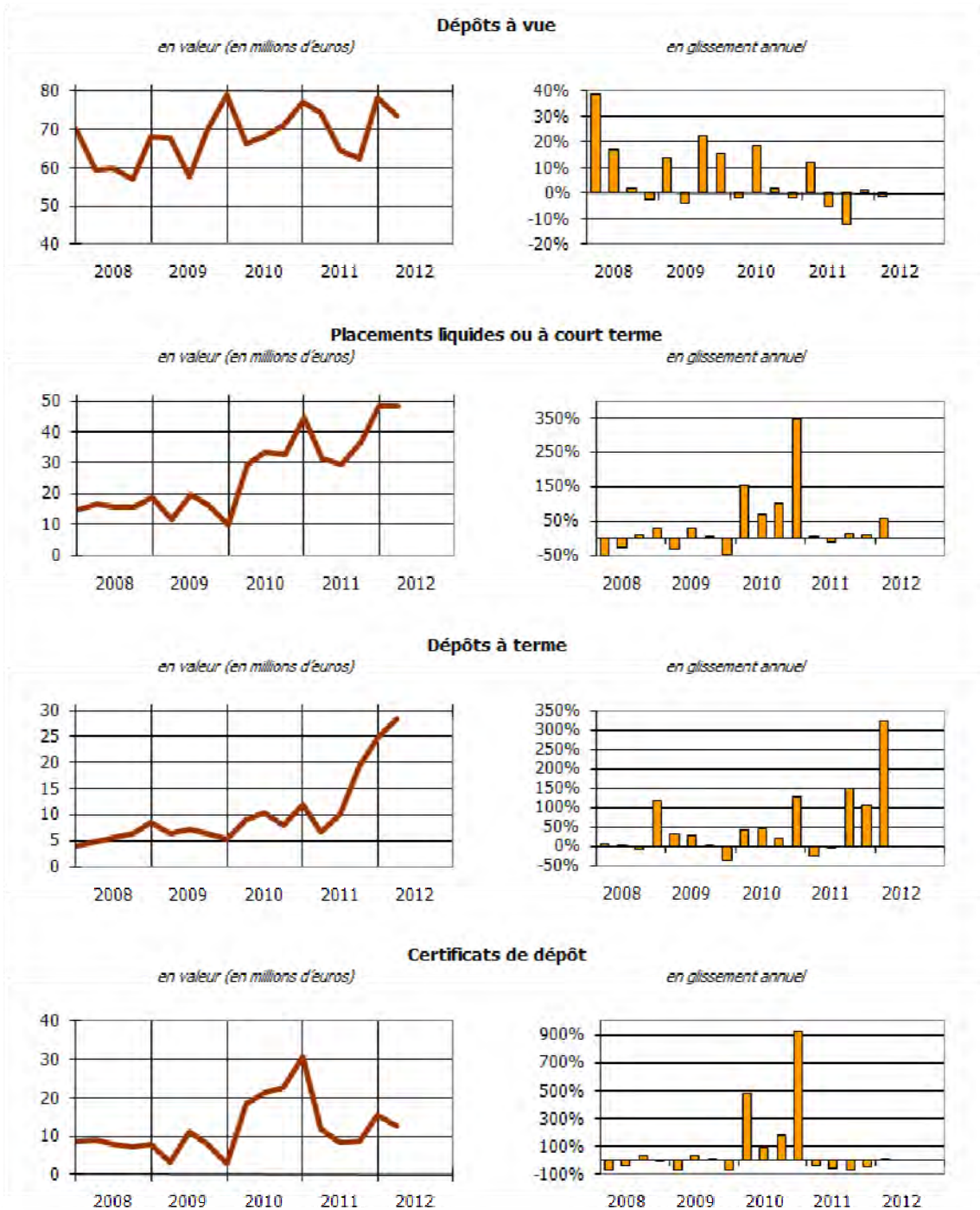
en valeur (en millions d'euros)



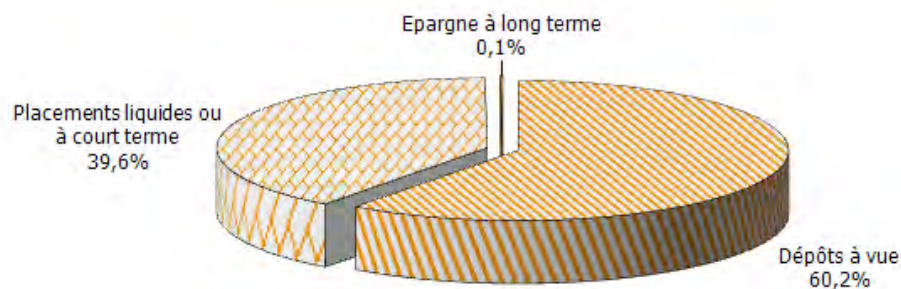
en glissement annuel



Evolution des disponibilités des entreprises



Répartition des actifs financiers des entreprises par nature au 31 mars 2012



3. LES PASSIFS FINANCIERS DE LA CLIENTÈLE NON FINANCIÈRE

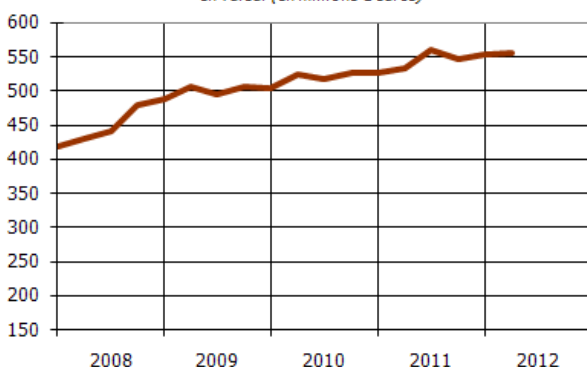
3.1 Concours consentis par les établissements de crédit locaux (*)

	Montants en millions au										Variations	
	31-mars-07	31-mars-08	31-mars-09	31-mars-10	31-mars-11	30-juin-11	30-sept-11	31-déc-11	31-mars-12	1 an	1 trim.	
Entreprises	123,386	193,800	242,856	235,022	229,277	233,354	230,689	232,671	230,725	0,6%	-0,8%	
Crédits d'exploitation	20,808	37,206	51,054	43,184	24,864	30,385	31,670	33,896	34,189	37,5%	0,9%	
Créances commerciales	4,632	4,150	4,742	2,849	2,214	2,251	2,400	2,244	2,946	33,1%	31,3%	
Crédits de trésorerie	10,695	13,576	20,237	18,913	15,813	20,990	21,680	25,562	23,919	51,3%	-6,4%	
dont entrepreneurs individuels	2,100	3,233	3,883	5,158	4,428	4,460	4,363	3,697	3,719	-16,0%	0,6%	
Comptes ordinaires débiteurs	5,481	19,480	26,075	21,422	6,837	7,144	7,590	6,089	7,323	7,1%	20,3%	
Affacturage	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	-	-	
Crédits d'investissement	91,376	120,456	155,755	158,719	172,477	171,559	167,234	166,944	165,455	-4,1%	-0,9%	
Crédits à l'équipement	89,985	118,355	154,124	157,512	171,587	170,795	166,569	166,318	164,883	-3,9%	-0,9%	
dont entrepreneurs individuels	6,410	7,743	8,139	7,516	5,615	5,343	5,454	5,457	5,499	-2,1%	0,8%	
Crédit-bail	1,391	2,101	1,631	1,207	0,890	0,764	0,666	0,626	0,572	-35,8%	-8,6%	
Crédits à l'habitat	7,697	33,733	33,944	30,420	29,575	29,184	30,011	29,810	29,421	-0,5%	-1,3%	
Autres crédits	3,505	2,405	2,103	2,699	2,361	2,227	1,774	2,022	1,659	-29,7%	-17,9%	
Ménages	125,588	165,684	202,041	207,401	219,547	224,824	226,320	229,063	230,763	5,1%	0,7%	
Crédits à la consommation	67,183	89,872	109,062	106,935	105,303	109,333	108,969	108,040	107,909	2,5%	-0,1%	
Crédits de trésorerie	63,569	85,787	104,893	102,707	101,436	105,662	104,544	103,796	103,490	2,0%	-0,3%	
Comptes ordinaires débiteurs	3,614	4,085	4,169	4,228	3,867	3,671	4,425	4,244	4,419	14,3%	4,1%	
Crédit-bail	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	-	-	
Crédits à l'habitat	58,405	75,812	92,929	100,356	114,244	115,491	117,351	121,023	122,854	7,5%	1,5%	
Autres crédits	0,000	0,000	0,050	0,110	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	-	-	
Collectivités locales	56,960	64,205	55,177	75,727	78,191	93,616	80,769	84,740	87,465	11,9%	3,2%	
Crédits d'exploitation	0,001	16,978	2,801	16,593	5,933	7,013	3,111	8,276	10,536	77,6%	27,3%	
Crédits de trésorerie	0,000	14,379	0,000	8,486	0,650	0,462	0,000	0,002	5,021	-	-	
Comptes ordinaires débiteurs	0,001	2,599	2,801	8,107	5,283	6,551	3,111	8,274	5,515	4,4%	-33,3%	
Crédits d'investissement	33,506	27,918	35,677	51,218	64,342	83,329	74,385	74,425	75,757	17,7%	1,8%	
Crédits à l'équipement	33,506	27,867	35,581	51,156	64,315	83,308	74,368	74,414	75,751	17,8%	1,8%	
Crédit-bail	0,000	0,051	0,096	0,062	0,026	0,021	0,016	0,011	0,006	-76,8%	-46,1%	
Crédits à l'habitat	4,106	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	-	-	
Autres crédits	19,347	19,309	16,699	7,916	7,916	3,274	3,274	2,039	1,172	-85,2%	-42,5%	
Autres agents et CCB non ventilés	6,893	6,883	6,993	6,236	6,623	7,929	7,931	7,069	7,325	10,6%	3,6%	
Total concours sain	312,827	430,572	507,067	524,386	533,638	559,723	545,709	553,543	556,278	4,2%	0,5%	
Créances douteuses brutes	31,716	15,333	17,229	22,334	26,502	29,309	31,829	33,988	33,391	26,0%	-1,8%	
Créances douteuses nettes	25,762	9,409	10,339	12,559	16,069	17,149	19,146	20,456	18,583	15,6%	-9,2%	
Provisions	5,954	5,924	6,890	9,775	10,433	12,160	12,683	13,533	14,808	41,9%	9,4%	
Total concours brut	344,543	445,905	524,296	546,720	560,140	589,032	577,538	587,531	589,669	5,3%	0,4%	
Taux de créances douteuses	9,2%	3,4%	3,3%	4,1%	4,7%	5,0%	5,5%	5,8%	5,7%	0,9	-0,1	
Taux de provisionnement	18,8%	38,6%	40,0%	43,8%	39,4%	41,5%	39,8%	39,8%	44,3%	5,0	4,5	

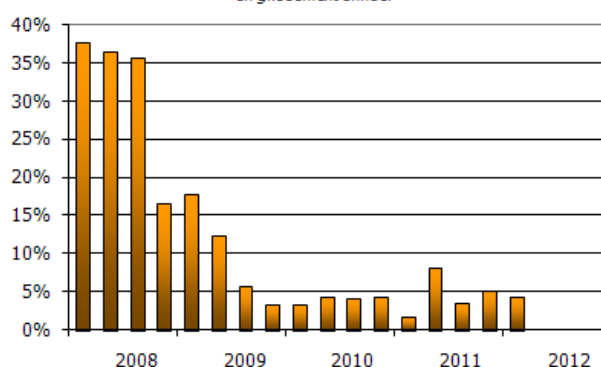
(*) Changement de périmètre ECL (Cf. Avertissement en-tête de la méthodologie, page 3).

Encours de crédit sain des EC locaux

en valeur (en millions d'euros)

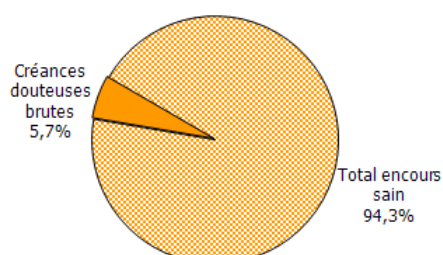


en glissement annuel

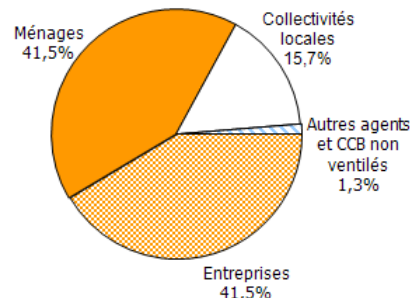


Structure des passifs financiers au 31 mars 2012

Structure selon la qualité

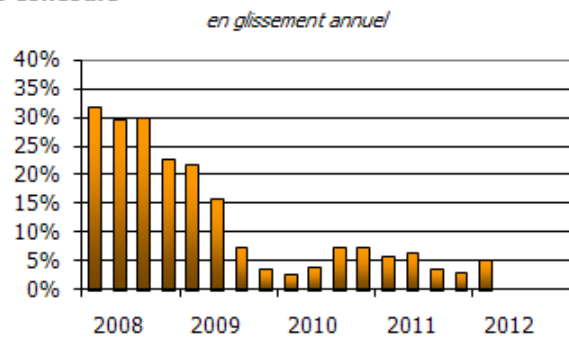
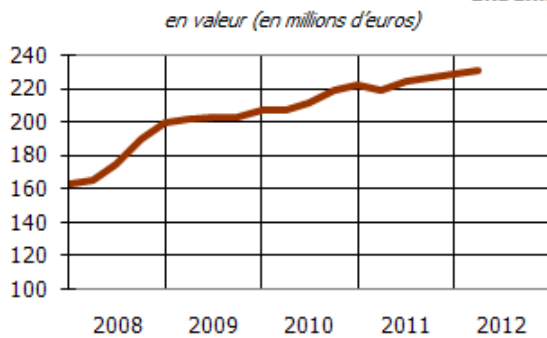


Structure par agents

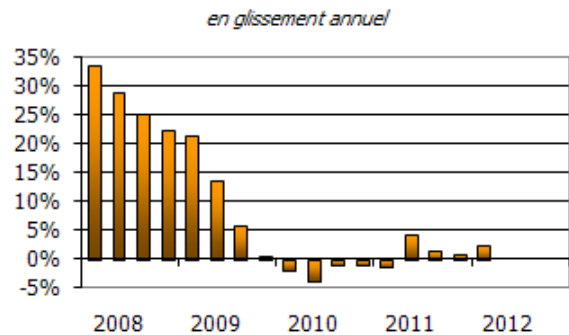
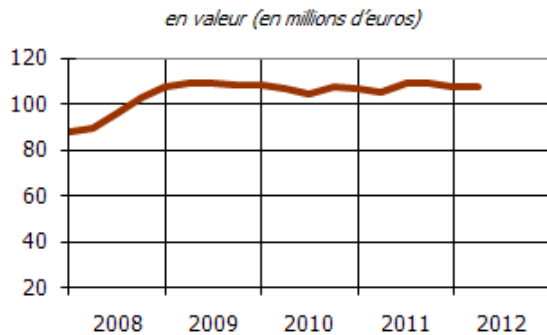


Evolution de l'endettement des ménages

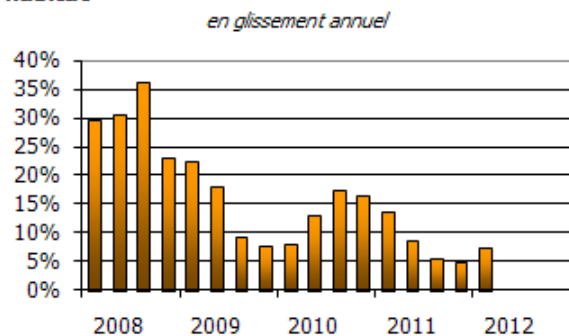
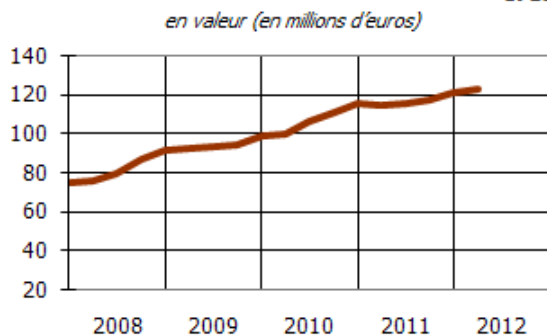
Ensemble des concours



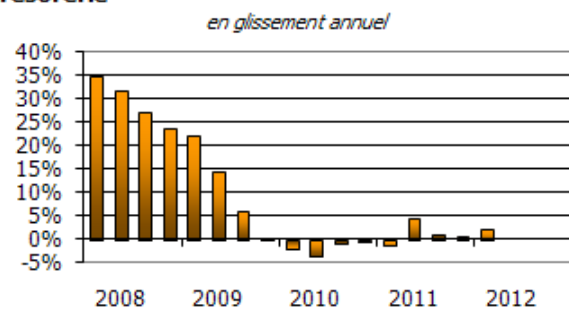
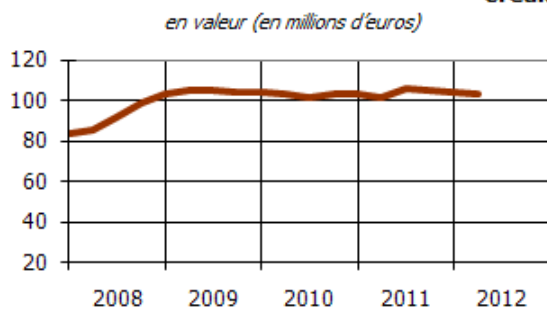
Crédits à la consommation



Crédits à l'habitat

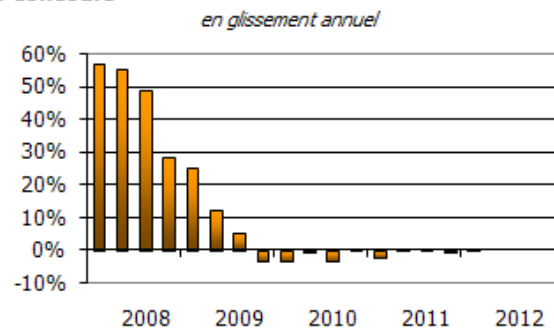
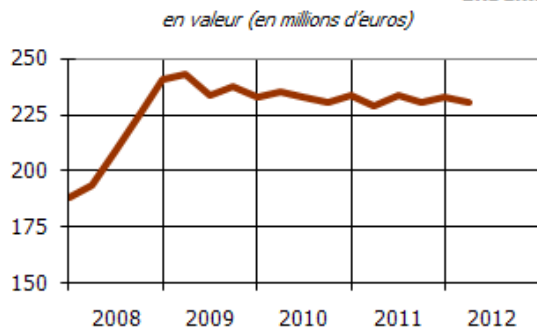


Crédits de trésorerie

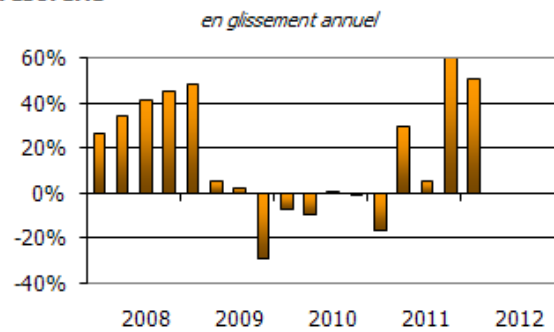
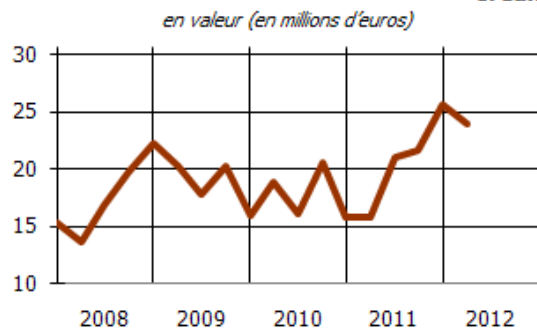


Evolution de l'endettement des entreprises

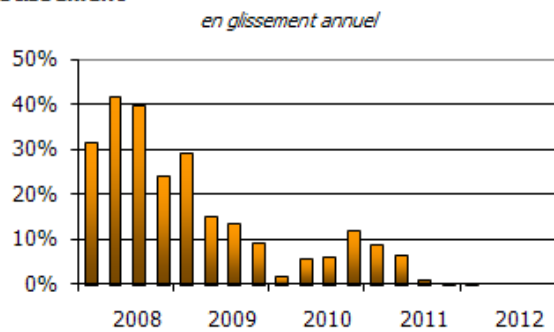
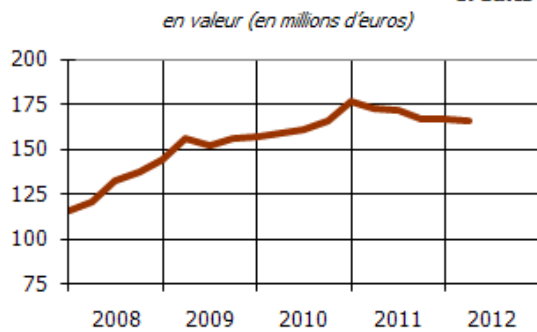
Ensemble des concours



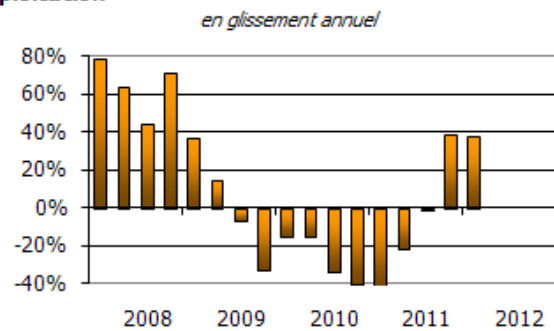
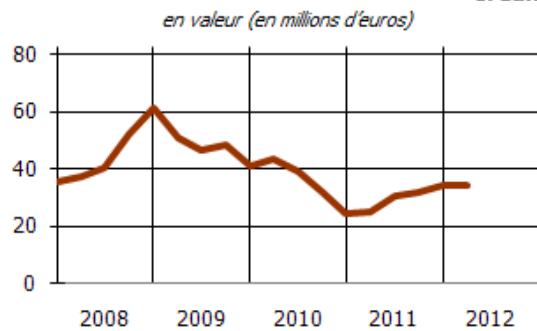
Crédits de trésorerie



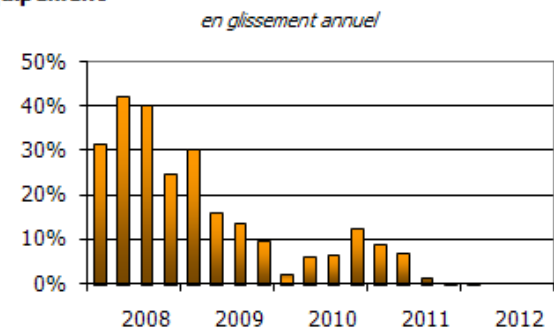
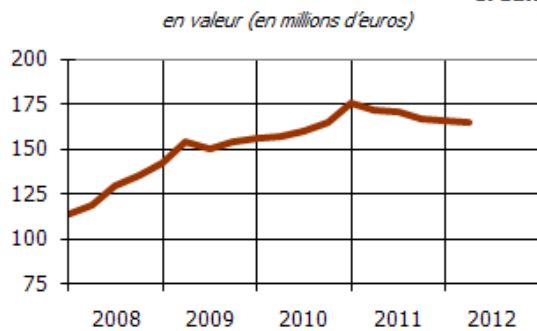
Crédits d'investissement



Crédits d'exploitation



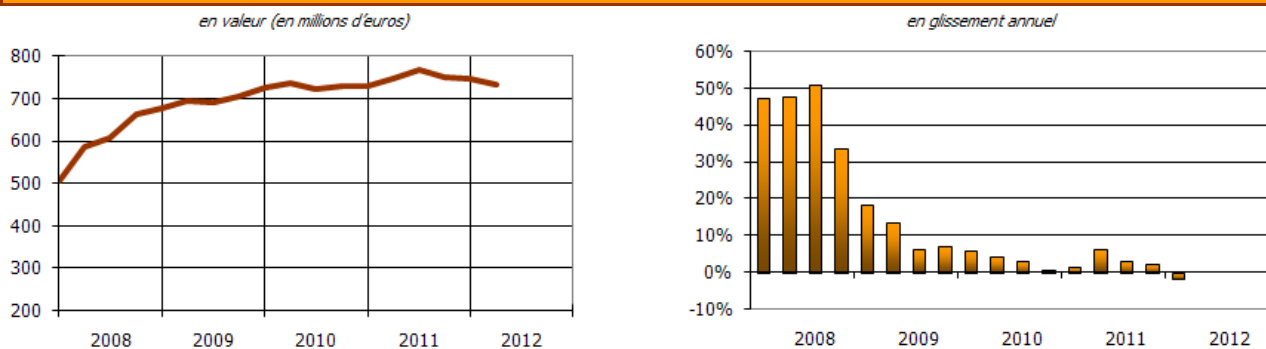
Crédits d'équipement



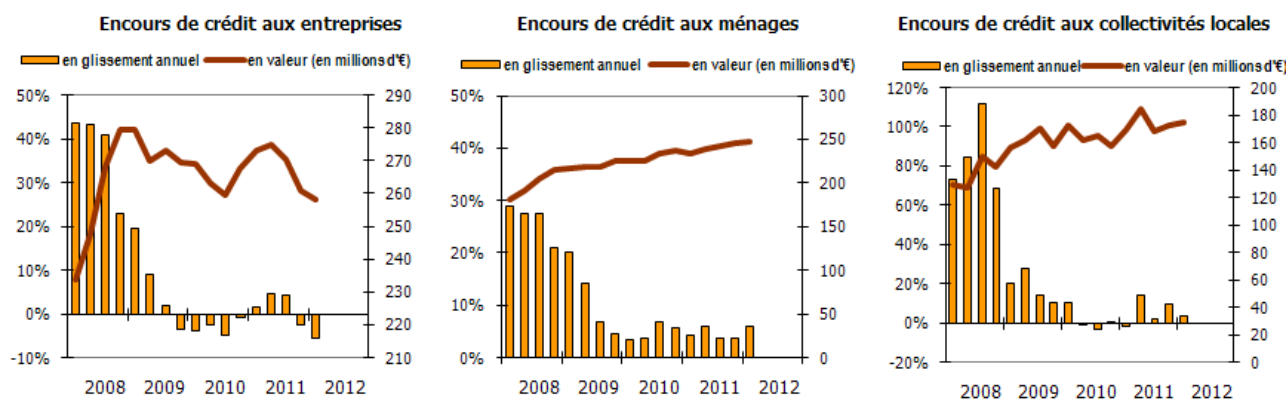
3.2 Concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit

	Montants en millions au									Variations	
	31-mars-07	31-mars-08	31-mars-09	31-mars-10	31-mars-11	30-juin-11	30-sept-11	31-déc-11	31-mars-12	1 an	1 trim.
Entreprises	162,724	233,536	279,424	268,947	272,865	274,933	270,541	260,795	257,922	-5,5%	-1,1%
Crédits d'exploitation	21,687	38,850	52,268	44,233	25,980	31,381	32,655	34,661	34,924	34,4%	0,8%
Créances commerciales	4,632	4,150	4,742	2,849	2,214	2,251	2,400	2,244	2,946	33,1%	31,3%
Crédits de trésorerie	11,423	14,478	20,759	19,289	16,351	21,574	22,198	26,032	24,346	48,9%	-6,5%
dont entrepreneurs individuels	2,100	3,233	3,883	5,180	4,428	4,595	4,498	3,831	3,853	-13,0%	0,6%
Comptes ordinaires débiteurs	5,481	19,601	26,075	21,422	6,837	7,144	7,938	6,386	7,632	11,6%	19,5%
Affecturage	0,151	0,621	0,692	0,673	0,579	0,412	0,119	0,000	0,000	-	-
Crédits d'investissement	105,378	134,820	169,077	171,029	195,837	193,337	188,159	176,556	174,175	-11,1%	-1,3%
Crédits à l'équipement	95,737	122,495	158,266	163,069	191,803	189,811	185,099	173,821	171,714	-10,5%	-1,2%
dont entrepreneurs individuels	7,050	8,134	8,299	8,096	6,420	6,181	6,301	6,321	6,363	-0,9%	0,7%
Crédit-bail	9,641	12,325	10,811	7,960	4,034	3,526	3,061	2,735	2,461	-39,0%	-10,0%
Crédits à l'habitat	32,154	57,461	55,976	50,986	48,687	47,989	47,954	47,556	47,163	-3,1%	-0,8%
Autres crédits	3,505	2,405	2,103	2,699	2,361	2,227	1,774	2,022	1,659	-29,7%	-17,9%
Ménages	140,526	181,006	217,183	224,436	234,220	239,415	242,387	245,677	248,035	5,9%	1,0%
Crédits à la consommation	75,901	98,492	117,847	116,153	111,796	116,037	115,791	114,811	115,309	3,1%	0,4%
Crédits de trésorerie	67,302	89,139	108,369	106,864	105,930	110,377	109,610	108,977	109,501	3,4%	0,5%
Comptes ordinaires débiteurs	3,614	4,085	4,169	4,231	3,887	3,687	4,441	4,303	4,478	15,2%	4,1%
Crédit-bail	4,985	5,268	5,309	5,058	1,980	1,973	1,740	1,531	1,330	-32,8%	-13,1%
Crédits à l'habitat	64,625	82,514	99,286	108,173	122,424	123,378	126,596	130,867	132,725	8,4%	1,4%
Autres crédits	0,000	0,000	0,050	0,110	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	-	-
Collectivités locales	74,832	129,615	155,963	172,177	169,479	184,074	168,622	172,077	174,722	3,1%	1,5%
Crédits d'exploitation	0,001	16,978	30,101	16,593	6,048	7,013	3,111	8,276	10,536	74,2%	27,3%
Crédits de trésorerie	0,000	14,379	27,300	8,486	0,650	0,462	0,000	0,002	5,021	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	0,001	2,599	2,801	8,107	5,398	6,551	3,111	8,274	5,515	2,2%	-33,3%
Crédits d'investissement	51,378	93,328	109,163	147,071	154,807	172,325	161,972	160,714	161,966	4,6%	0,8%
Crédits à l'équipement	51,367	93,277	109,067	147,009	154,780	172,304	161,955	160,703	161,960	4,6%	0,8%
Crédit-bail	0,011	0,051	0,096	0,062	0,026	0,021	0,016	0,011	0,006	-76,5%	-45,7%
Crédits à l'habitat	4,106	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	-	-
Autres crédits	19,347	19,309	16,699	8,513	8,624	4,736	3,540	3,087	2,220	-74,3%	-28,1%
Autres agents et CCB non ventilés	20,100	43,292	42,250	71,081	69,628	70,677	69,752	68,764	53,332	-23,4%	-22,4%
Total concours sain	398,182	587,449	694,820	736,641	746,192	769,099	751,303	747,313	734,011	-1,6%	-1,8%
Créances douteuses brutes	33,289	17,682	23,192	27,921	31,603	35,235	38,608	40,414	39,690	25,6%	-1,8%
Créances douteuses nettes	26,763	11,172	15,419	16,656	18,850	20,696	23,496	24,850	22,660	20,2%	-8,8%
Provisions	6,526	6,510	7,773	11,265	12,754	14,539	15,112	15,564	17,031	33,5%	9,4%
Total concours brut	431,471	605,131	718,012	764,562	777,795	804,334	789,911	787,727	773,701	-0,5%	-1,8%
Taux de créances douteuses	7,7%	2,9%	3,2%	3,7%	4,1%	4,4%	4,9%	5,1%	5,1%	1,0	0,0
Taux de provisionnement	19,6%	36,8%	33,5%	40,3%	40,4%	41,3%	39,1%	38,5%	42,9%	2,5	4,4

Encours de crédit sain total

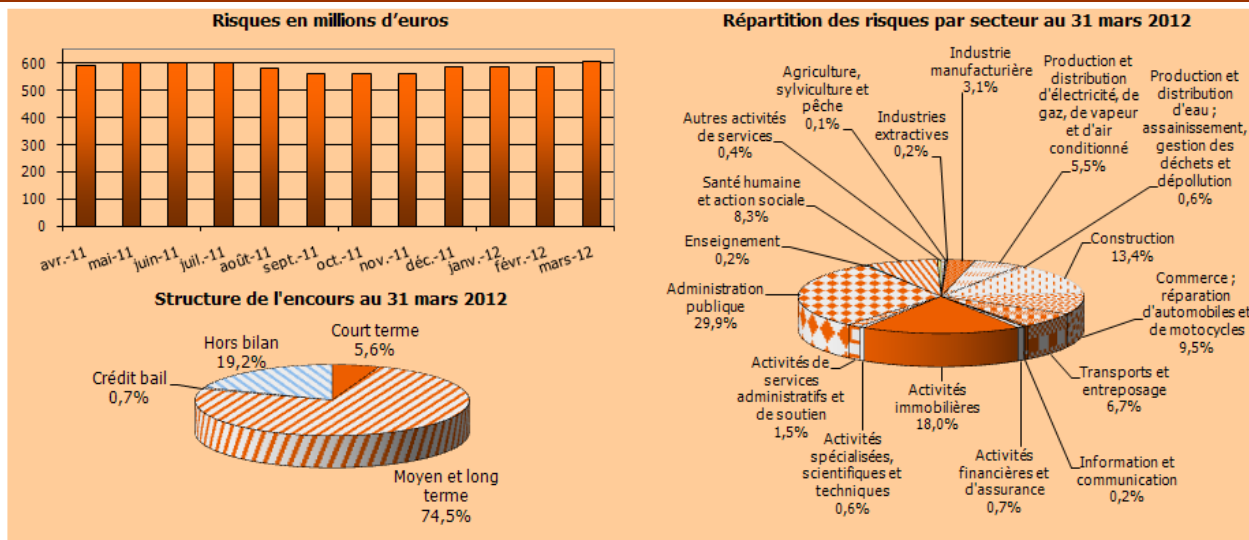


Concours consentis par l'ensemble des EC

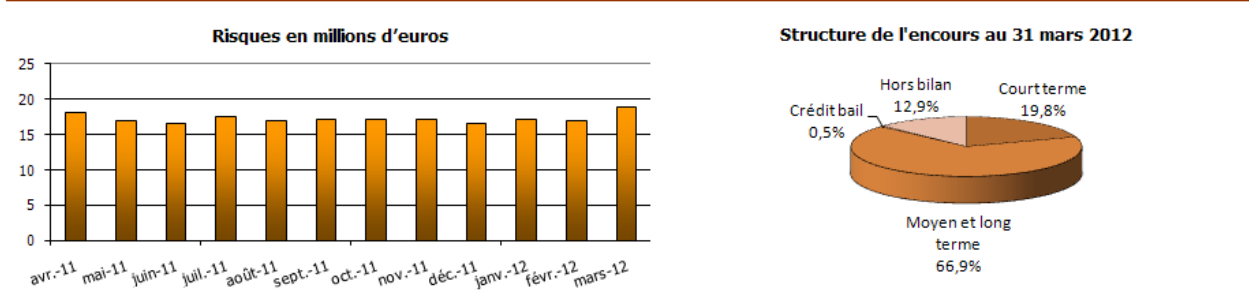


4. RISQUES SECTORIELS

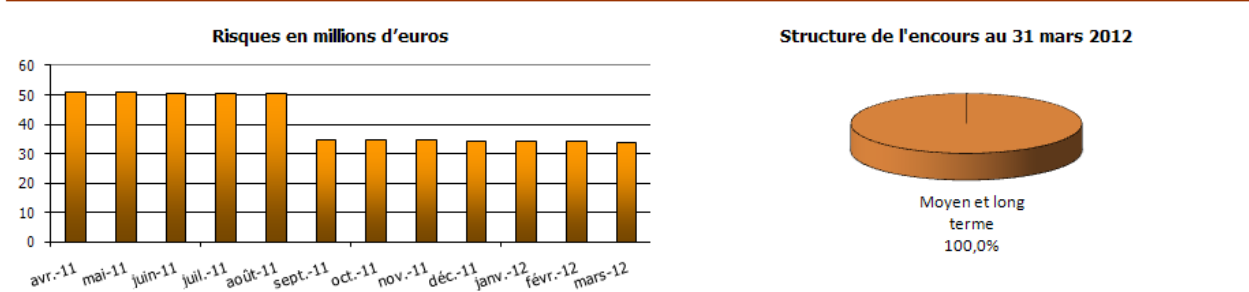
Evolution globale des risques déclarés au SCR de la Banque de France



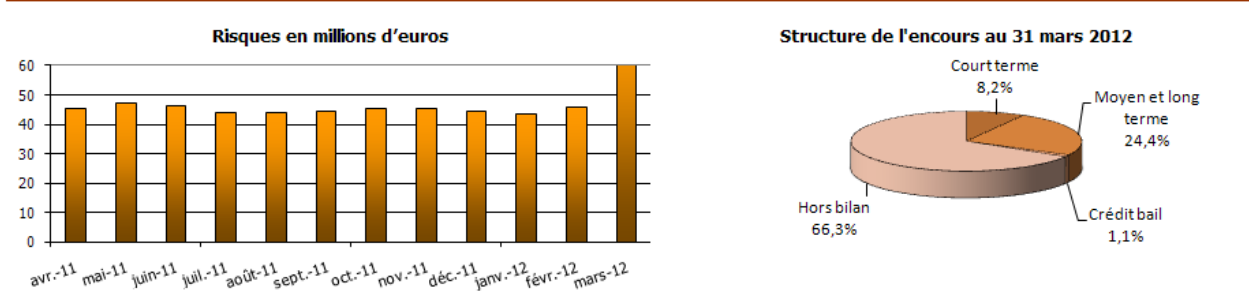
Risques bancaires sur le secteur de l'industrie manufacturière



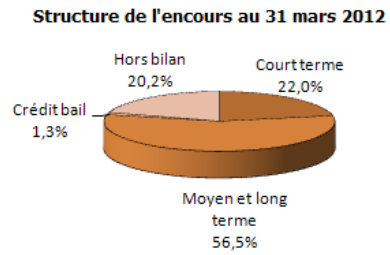
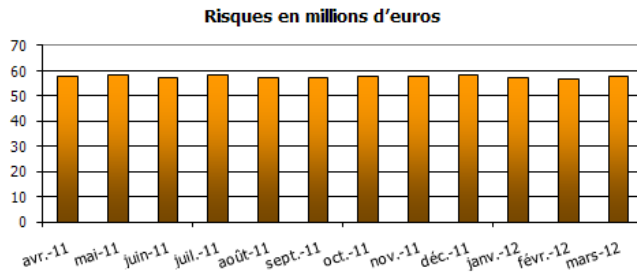
Risques bancaires sur le secteur de la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné



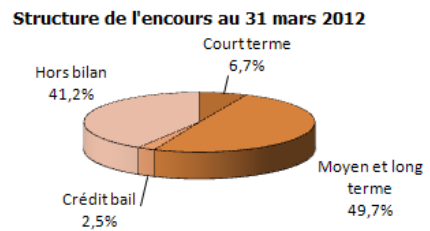
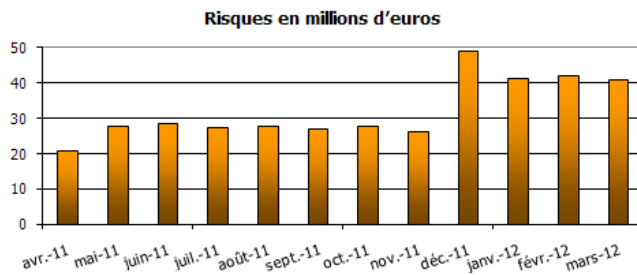
Risques bancaires sur le secteur de la construction



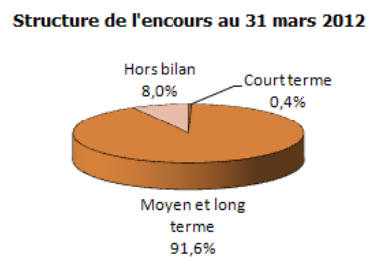
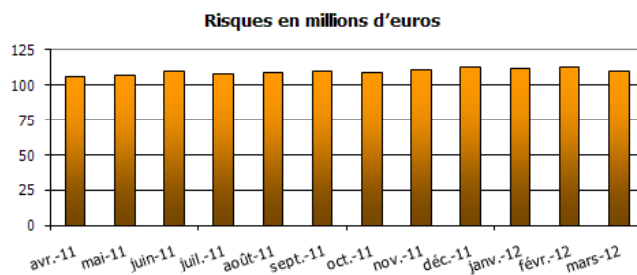
Risques bancaires sur le secteur du commerce; réparation d'automobiles et de motocycles



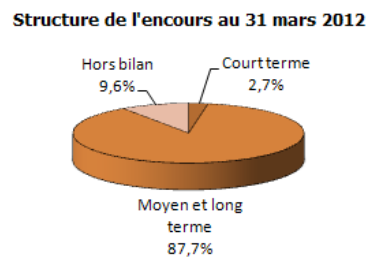
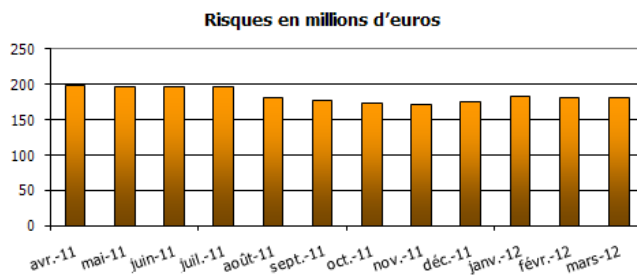
Risques bancaires sur le secteur des transports et entreposage



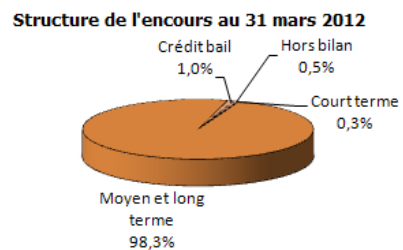
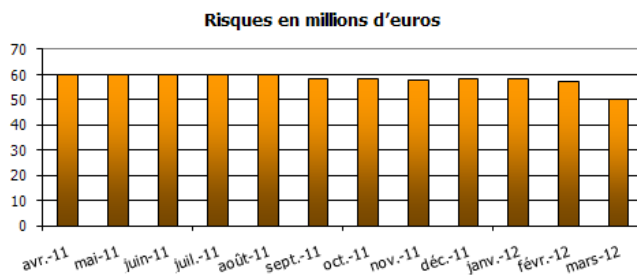
Risques bancaires sur le secteur des activités immobilières



Risques bancaires sur le secteur des administrations publiques



Risques bancaires sur le secteur de la santé humaine et de l'action sociale



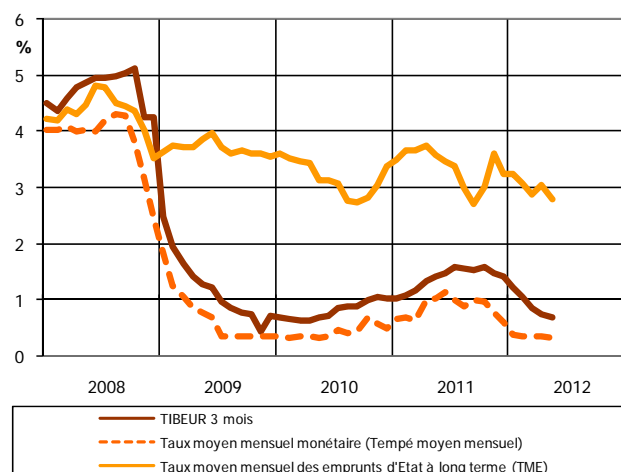
5. RAPPEL DES TAUX

5.1 Taux réglementés

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPEENNE	
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème (14/12/2011)	1,00%
Taux de la facilité de dépôt (14/12/2011)	0,25%
Taux de la facilité de prêt marginal (14/12/2011)	1,75%

TAUX D'INTERET LEGAL	
ANNEE 2012 (JO du 08/02/2012)	0,71%
ANNEE 2011 (JO du 03/02/2011)	0,38%
ANNEE 2010 (JO du 11/02/2010)	0,65%

5.2 Principaux taux de marché



5.3 Taux de l'usure

Est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (T.E.G.) excède, au moment où il est consenti, le taux d'usure publié en application de l'article 1^{er} de la loi n°66-1010 du 28 décembre 1966.

L'article 32 de la loi n°2003-721 du 1^{er} août 2003 pour l'initiative économique sort du champ de la réglementation relative à l'usure les prêts consentis à une personne morale se livrant à une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale, à l'exception des découverts en compte.

Catégorie	Seuil de l'usure application à compter						
	du 4e trimestre 2010	du 1er trimestre 2011	du 2e trimestre 2011	du 3e trimestre 2011	du 4e trimestre 2011	du 1er trimestre 2012	du 2e trimestre 2012
PARTICULIERS	Prêts immobiliers						
	- Prêts à taux fixe	5,60%	5,51%	5,61%	5,97%	6,23%	6,32%
	- Prêts à taux variable	5,05%	4,96%	5,01%	5,33%	5,61%	5,83%
	- Prêts relais	6,27%	5,88%	5,99%	6,07%	6,28%	6,43%
	Autres prêts						
- Prêts d'un montant < ou = à 1 524 €* - Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires	21,32%	21,31%	21,47%	21,41%	21,03%	20,65%	20,56%
- Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 €	8,15%	7,77%	8,03%	11,22%	12,76%	13,98%	15,27%
ENTREPRISES	Prêts aux entreprises **						
	- Découverts en compte ***	13,59%	13,77%	13,77%	13,88%	13,84%	13,80%

(*) Pour apprécier le caractère usuraire du taux effectif global d'un découvert en compte ou d'un prêt permanent, le montant à prendre en considération est celui du crédit effectivement utilisé.

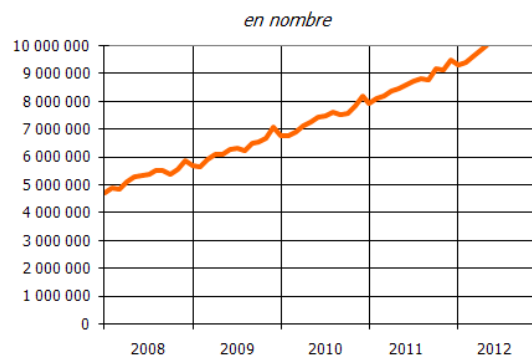
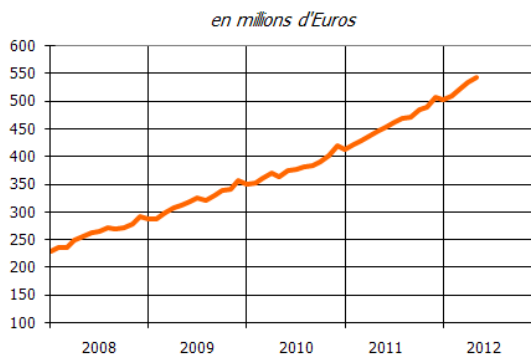
(**) Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale

(***) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

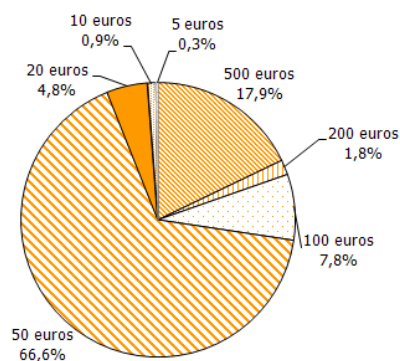
6. MONNAIE FIDUCIAIRE

6.1 Emission mensuelle de billets euros

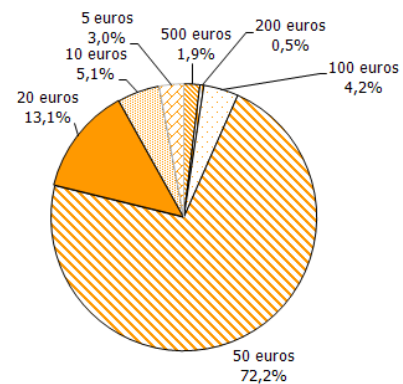
Emissions nettes cumulées de billets au 31 mai 2012



Répartition des billets en valeur

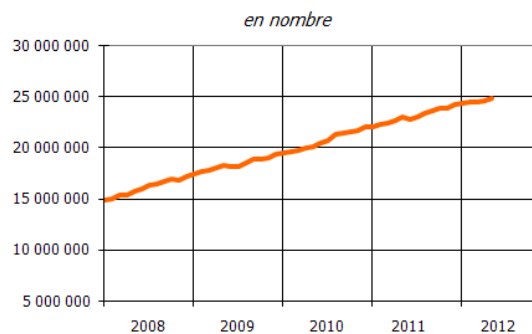
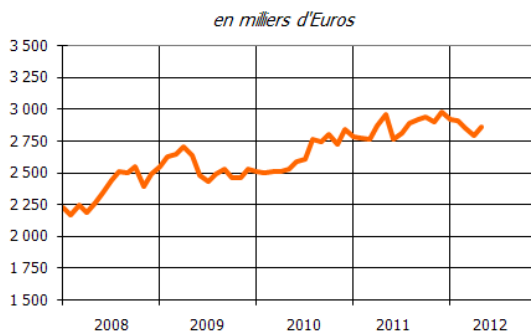


Répartition des billets en volume

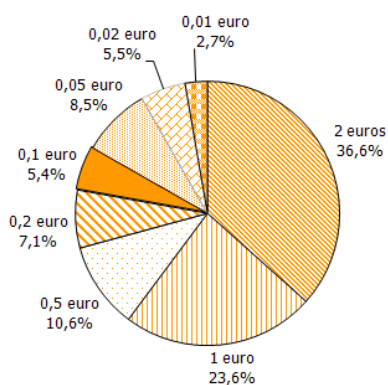


6.2 Emission mensuelle de pièces euros

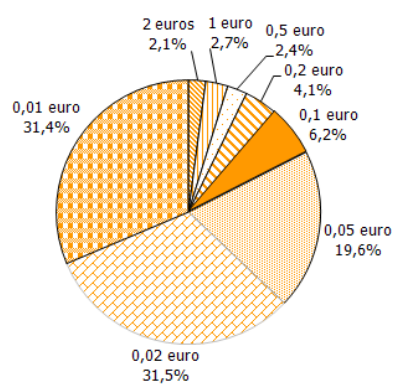
Emissions nettes cumulées de pièces au 31 mai 2012



Répartition des pièces en valeur



Répartition des pièces en volume



INSTITUT D'ÉMISSION DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER
Avenue de la Préfecture – B.P. 500 - 97600 Mamoudzou

Téléphone : 0269 61 05 05 – Télécopie : 0269 61 05 02
Site Internet : www.iedom.fr

Directeur de la publication : Nicolas de SEZE
Responsable de la rédaction : Victor-Robert NUGENT
Editeur : IEDOM
Achévé d'imprimer en juin 2012
Dépôt légal : juin 2012 - n° ISSN : 0296-3116